RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Table des matières

Mot du Président

Représentations politiques 3

Politique culturelle du Québec 3

Naissance du RAM 3

Coalition pour la culture et les médias / Politique culturelle fédérale 4

Contrer le harcèlement dans le milieu de la culture 5

Vie syndicale 5

Entente historique entre la GMMQ et la Fédération Américaine des musiciens. 5

Fédération internationale des musiciens (FIM) – Conférence Internationale des orchestres 6

Négociations 7

Demande d'arbitrage dans le cadre de la négociation de l'entente collective GMMQ-AQPM 7

Entente ADISQ conditions de travail à la scène 7

ADISQ, entente sur les enregistrements sonores – Griefs déposés par l'ADISQ 8

Bilan des représentations

2016 9

2017 11

Fond Jean-Carignan **13**

Données financières clés **14**

Relations de travail

Ententes 15

Résultats de la Vigie 18

Communications

L'Entracte 19

Le Cyberbulletin 19

Réseaux sociaux 19

Nouveau Logo 20

Sondage aux membres – octobre 2017 21

Présence médiatique 22

Mot du Président

Les années que nous venons de traverser à la Guilde ont été riches en débats et prises de positions, et votre association s'est activement impliquée dans différents dossiers socio-économiques et culturels de grande importance pour ses membres. Voici un survol de nos activités en 2016-2017.

Représentations politiques

Politique culturelle du Québec

En février 2016, la ministre de la culture Hélène David annonçait le lancement de la révision de la politique culturelle du Québec – vieille de 25 ans. En réponse à cette annonce, la GMMQ a déposé un mémoire en avril, participé aux audiences publiques de juin 2016 et au Forum de consultation en septembre 2017.
À l'été et automne 2017, j'ai activement participé au Comité consultatif sur le soutien à la création et à la condition socio-économique des artistes. Nous avons profité de l'occasion pour réitérer au ministre de la culture que l'artiste doit être au centre de toute politique culturelle : les sommes investies par l'État québécois en culture doivent être réparties équitablement et nous devons nous assurer que nos créateurs et interprètes puissent vivre décemment de leur art au lieu d'en survivre. L'industrie du spectacle, les grands festivals, les salles de concert, tous génèrent des retombées économiques importantes, à l'exception, le plus souvent, des musiciens. La Loi sur le statut de l'artiste doit être revue car elle ne remplit plus ses objectifs. La nouvelle politique et le plan d'action qui ont été publiés le 12 juin 2018 par la ministre de la Culture Marie Montpetit ont répondu à ces attentes.

Notre président Luc Fortin et directrice générale Mylène Cyr étaient à Québec le 6 juin 2016 dans la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone, afin d'y présenter le mémoire de la GMMQ dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Naissance du RAM

À l'automne 2016, suite à l'initiative de l'auteur-compositeur-interprète David Bussières, des auteurs, compositeurs, interprètes et musiciens-entrepreneurs se sont engagés dans la fondation du **Regroupement des artisans de la Musique (RAM)**. Impliquée dès le début, la GMMQ fait partie de son Comité de direction avec l'UDA, la SPACQ et Artisti. L'union fait la force, et le RAM est devenu un interlocuteur important

auprès des différents paliers du gouvernement. En février 2017, le RAM a rendu publique une plateforme qui décrit une démarche visant la révision du modèle de partage des revenus provenant de la commercialisation de la musique afin d'assurer la pérennité de la musique québécoise, de ses créateurs et interprètes. Longue vie au RAM !

Coalition pour la culture et les médias / politique culturelle fédérale

Dès le mois de mai 2017, la GMMQ a participé, avec une poignée de syndicats du monde de la culture et des médias affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec, à la naissance de la **Coalition pour la culture et les médias**, qui allait ensuite rassembler une quarantaine d'organismes au moment du lancement du « Manifeste pour la pérennité et le rayonnement de la culture et des médias nationaux à l'ère numérique ».
Cette coalition est notamment intervenue activement dans le débat public qui a suivi l'annonce de « l'entente Netflix » et du Cadre stratégique pour un Canada créatif par la ministre du patrimoine Canadien, Mélanie Joly. Nous avons tenu une importante conférence de presse à ce sujet le 14 septembre 2017. Je siège sur le Comité de stratégie de la Coalition et vous invite à suivre ses interventions publiques sur les réseaux sociaux.

Conférence de presse du 14 septembre 2017, de la Coalition pour la culture et les médias. De gauche à droite : Mme Louise Beaudoin; Denis Bolduc, président SCFP-Québec et v-p FTQ; Gilles Charland D-G de l'AQTIS; Nicole Matiation, D-G de On Screen Manitoba; Luc Fortin, président de Guilde des musiciens et musiciennes du Québec; Hugo Latulippe, Président, Observatoire du documentaire; Jérôme Payette, D-G, Association des professionnels de l'édition musicale (APEM); Sophie Prégent, Présidente, UDA

Contrer le harcèlement dans le milieu de la culture

En octobre 2017, suite aux multiples cas de harcèlement sexuel qui ont ébranlé le milieu culturel, la GMMQ a activement participé, avec d'autres associations comme l'UDA, à la mise sur pied par Juripop d'une première clinique d'information juridique et d'accompagnement psychosocial à Montréal pour les personnes se disant victimes d'harcèlement ou d'agressions. Nous avons par la suite participé à une vaste réflexion avec le milieu culturel, pour faire le point et se doter de mécanismes communs pour permettre à toutes et à tous de créer et de travailler en toute sécurité. De façon concertée, la déclaration pour un environnement de travail exempt de harcèlement qui témoigne de l'engagement du milieu culturel a été adoptée et signée par plus d'une trentaine d'organisations du milieu culturel au nom de plusieurs milliers d'artistes, d'artisans, de producteurs, de créateurs et de travailleurs culturels québécois.
Les prochaines étapes nous mèneront notamment vers : la préparation d'un modèle de politique contre le harcèlement; la rédaction d'un code de conduite; la mise en place d'un guichet unique dans le milieu culturel permettant à toutes les victimes de porter plainte (neutralité, confidentialité et indépendance) et la mise en place d'activités de formation dans le milieu culturel, qui permettront de répondre aux différents besoins exprimés.
En décembre, les médias ont mis au jour une série de graves allégations d'agressions sexuelles concernant le chef d'orchestre Charles Dutoit, essentiellement en rapport avec des événements survenus aux États-Unis. Monsieur Dutoit a travaillé près de 25 ans à Montréal pour l'OSM et avait fait l'objet de plaintes pour harcèlement psychologique, ce qui avait mené à sa démission en 2001. Une enquête indépendante a été demandée par l'administration de l'orchestre. Au moment de la publication de ce rapport d'activités, nous n'en connaissions pas le résultat.

Vie syndicale

Entente historique entre la GMMQ et la Fédération Américaine des musiciens

Les membres qui se sont présentés à **l'Assemblée Générale Annuelle du 31 mars 2016** ont adopté à l'unanimité l'entente de principe qui marque le début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la GMMQ, local 406 de la Fédération Américaine des Musiciens (AFM). Merci aussi à tous ceux qui ont rempli le sondage en ligne, qui était favorable à l'entente à plus de 98% ! C'est le début d'un partenariat constructif avec la Fédération. Je tiens à remercier le Président de l'AFM, Ray Hair, et le Vice-président pour le Canada Alan Willaert pour leur ouverture d'esprit et leur compréhension lors des récentes négociations qui ont mené à cet accord qui respecte les besoins particuliers de notre association, qui évolue dans un contexte socio-culturel et légal unique en Amérique du Nord.

Lors du 100ème Congrès de l'AFM en juin 2016, nous avons assisté à un autre moment historique : l'adoption unanime par les délégués du congrès d'une résolution qui intègre dans les règlements généraux de la Fédération un article reconnaissant le

français comme langue officielle au Québec et au Canada et exigeant que l'AFM prenne en compte cette réalité. La Fédération a traduit depuis ce temps les règlements généraux de l'AFM, certains articles du mensuel International Musicians, et le site Internet AFM.org. Des années de revendications légitimes auprès des instances de l'AFM ont finalement porté fruit et on ne peut que se réjouir de ce dénouement positif.

Fédération internationale des musiciens (FIM) – Conférence Internationale des Orchestres (CIO)

Le 14 mai 2017 prenait fin à Montréal la Conférence Internationale des Orchestres (CIO) de la Fédération Internationale des Musiciens (FIM). Le projet avait d'abord été lancé à la CIO précédente d'Oslo en 2014 lorsque notre candidature y a été présentée par notre directrice générale d'alors, Mylène Cyr, qui avait su convaincre l'exécutif de la FIM de tenter l'aventure avec la GMMQ. Trois jours de conférences durant lesquels nous avons pu rencontrer des administrateurs d'orchestres, des musiciens, des représentants syndicaux et bien d'autres professionnels venant de près de 30 pays et partageant la même passion pour la musique de concert et le monde orchestral. Les quelques 270 délégués et la trentaine d'experts-panélistes ont pu échanger leurs idées et points de vue en se référant au contexte sociétal particulier dans chacun d'eux avait évolué au cours de leur carrière. Chaque intervention a donc apporté sa contribution unique à un vaste assemblage d'idées qui avaient pour but de trouver des pistes de solutions et de réfléchir aux principaux défis auxquels les orchestres font face en 2017. Ce fut un réel honneur pour la GMMQ, section locale 406 de l'AFM, d'être le premier hôte de la CIO sur le continent américain.

Liza Frulla, actuelle Directrice générale de l'ITHQ, ex-ministre de la Culture du Québec (1990-94) et du Patrimoine Canadien (2004-06) lors de la Conférence Internationale des Orchestres (CIO)

Luc Fortin, président de la GMMQ, s'adresse aux participants de la CIO

Conférence Internationales des Orchestres – mai 2017

Négociations

Demande d'arbitrage dans le cadre de la négociation de l'entente collective GMMQ-AQPM

En janvier 2017, après deux ans de négociations infructueuses et de médiation avec l'Association Québécoise de la Production Médiatique (AQPM), les offres monétaires de l'AQPM marquaient un net recul par rapport aux conditions minimales déjà en vigueur. Devant une telle impasse, nous avons dû nous résoudre à demander la nomination d'un arbitre. Ce dernier devra trancher entre les différentes demandes et offres pour décréter les conditions de travail. Entretemps, les ententes avec les diffuseurs sont toujours en vigueur.

Entente ADISQ conditions de travail à la scène

L'ADISQ (Association Québécoise de l'Industrie du Disque, du Spectacle et de la Vidéo) et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec ont conclu un accord portant sur le renouvellement de leur entente collective du spectacle en vigueur depuis 2009. La nouvelle entente collective, d'une durée de trois ans, apporte de nombreuses améliorations à nos conditions de travail et prévoit différents tarifs tenant compte, entre autres, des directeurs musicaux, des musiciens accompagnateurs et des musiciens protagonistes, ainsi que du type de spectacle et de la jauge de salle.

ADISQ, entente sur les enregistrements sonores – Griefs déposés par l'ADISQ

Ce litige repose sur la contestation de l'ADISQ concernant une demande de tarifs par déposée à la commission du droit d'auteur par Artisti, société de gestion collective des droits des interprètes. Ces nouveaux tarifs pour les artistes interprètes ou exécutants couvrent les droits de fixation, les droits de reproduction, de mise à la disposition du public et de distribution. L'ADISQ est résolument contre cette initiative et prétend qu'elle viole les ententes existantes entre l'ADISQ et l'UDA et l'ADISQ et la GMMQ, et a déposé des griefs en ce sens. Le différend n'est toujours pas réglé.

Bilan des représentations

2016

• **4 et 10 février :** Rencontres de consultation sur la diffusion de la musique classique à l'ère du numérique

• **7 février :** 19ème édition du Gala des prix Opus du Conseil Québécois de la Musique (CQM)

•**15 février :** Annonce du lancement des travaux sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec par la ministre Hélène David, à la Place des Arts

• **29 avril** : Dépôt au Ministère de la culture du mémoire de la GMMQ sur la révision de la politique culturelle du Québec

• **9,10,11 mai** : Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques

• **12 et 13 mai** : Forum « Droit d'auteur à l'ère numérique : enjeux et perspectives » organisé par le Ministère de la culture et des communications

• **2 juin** : Participation à la table ronde sur la diffusion de la musique de concert à l'ère du numérique, lors du 7ème Grand Rendez-Vous de la Musique.

• **17 au 23 juin** : Conférence Canadienne de l'AFM, suivie du 50ème Congrès de la Fédération Américaine des Musiciens

• **12 septembre** : Gala annuel de la SOCAN

• **24 octobre** : signature officielle de l'entente « GMMQ-ADISQ Scène » aux bureaux de l'ADISQ

• **1er novembre** : Panel droits d'auteur et diversité culturelle (Assemblée des parlementaires de la Francophonie)

• **27 novembre** : Dépôt du mémoire « Réponse à la consultation de Patrimoine canadien sur le contenu canadien dans un monde numérique » rédigé par Éric Lefebvre, secrétaire-trésorier de la GMMQ

• **21 décembre** : rencontre avec la porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture

Présentations aux étudiants :
Nous avons effectué 6 présentations auprès des étudiants en musique dans les cégeps et universités pour l'année scolaire 2015-2016.

Grand Rendez-vous de la musique du CQM 2016. A droite, le président Luc Fortin, au centre : Bellemare Première Directrice, ICI-Musique. Crédit photo: Caroline Laberge

Notre Président, Luc Fortin, au Séminaire sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique (1er novembre 2017)

2017

• **5 février :** Gala des Prix Opus du Conseil Québécois de la Musique (CQM)

• **14 et 15 février** : Conférences de presse du RAM à Montréal et Québec

• **21 et 22 Mars** : Forum Culture numérique

• **11 au 14 mai :** Conférence Internationale des Orchestres de la FIM

• **7 juin :** Grand Rendez-vous de la Musique du CQM

• **11 au 13 août** : Conférence Canadienne de l'AFM à Hamilton

• **5 et 6 septembre:** Forum national sur le projet de politique québécoise de la culture

• **14 septembre** : Conférence de presse et lancement du Manifeste de la Coalition pour la culture et les médias.

• **10 octobre :** Lancement officiel du RAM (Regroupement des Artisans de la Musique)

• **14 octobre :** Soirée de clôture du Festival OFF JAZZ, et remise du Prix François-Marcaurelle, à la pianiste Gentiane Michaud-Gagnon.

• **16 octobre** : Gala de la SOCAN

• **31 octobre** : Remise des bourses du Fonds de promotion de la musique

Présentations aux étudiants :
Nous avons effectué 9 présentations auprès des étudiants en musique dans les cégeps et universités pour l'année scolaire 2016-2017.

Lévy Bourbonnais, président de l'OFF JAZZ et Geneviève Plante, vice-présidente de la GMMQ

Luc Fortin, président de la GMMQ et Marie-Laurence Primeau de l'ensemble Fûte Alors, récipiendaire de la bourse du Fonds de Promotion de la Musique 2017.

Luc Fortin, président de la GMMQ et Alexa Raine-Wright de l'ensemble Infusion Baroque, récipiendaire de la bourse du Fonds de Promotion de la musique 2017

Fond Jean-Carignan

Le Fonds Jean-Carignan a été mis sur pied par la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec afin de soutenir les musiciens professionnels dans le besoin. Baptisé Jean-Carignan, du nom du célèbre violoniste québécois décédé le 16 février 1988, ce fonds vise à offrir une aide ponctuelle aux musiciens qui rencontrent des difficultés financières et sociales.

Chaque année, la GMMQ organise des **coups de chapeau** et **coups de chaleur** en collaboration avec 5 grands orchestres nationaux afin de récolter des dons pour le **Fonds Jean-Carignan**.

En 2016, 5 coups de chapeau ont été donnés en collaboration avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, l'Orchestre Symphonique de Québec, l'Orchestre Métropolitain, les Violons du Roy et le Domaine Forget, et ont rapporté **8 267 $.**

En 2017, 5 coups de chapeau ont été donnés en collaboration avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, l'Orchestre Symphonique de Longueuil, l'Orchestre Métropolitain, l'Orchestre I Musici et l'Opéra de Montréal, et ont rapporté **9 360 $.**

Employés et bénévoles de la GMMQ pour les coups de chapeau destinés au Fond Jean Carignan

Données financières clés

Données Financières

	2013	2014	2015	2016	2017
Cotisations annuelles	599 540 $	600 553 $	596 456 $	598 147 $	621 377 $
Cotisations d'exercice	828 743 $	835 647 $	794 190 $	770 877 $	842 124 $
Remises diverses à l'AFM	256 640 $	303 923 $	295 040 $	296 154 $	319 467 $
Caisse de retraite	2 217 695 $	2 292 011 $	2 189 124 $	2 422 524 $	2 458 839 $
Indemnités congé annuel	115 105 $	116 292 $	108 853 $	111 043 $	111 254 $

Données statistiques

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de contrats	4 503	4 488	4 495	3 842	3 444
Nombre moyen de musiciens par contrat	5,97	6,02	5,85	6,25	6,90
Nombre de producteurs	299	304	304	295	278

Nombre de membres au 31 décembre

	2013	2014	2015	2016	2017
Membres réguliers et membres étudiants	2 986	2 993	2 969	3 013	2 945
Membres à vie et membres honoraires	190	196	164	155	149
Membres à vie "OR"	26	23	24	38	41
Total membres	**3 202**	**3 212**	**3 157**	**3 206**	**3 135**

Relations de travail

Ententes

Deux dossiers d'importance ont retenu notre attention en 2016 et en 2017: la négociation avec l'Association Québécoise de la Production Médiatique (AQPM) pour les émissions de télévision et la négociation avec l'Association Québécoise de l'Industrie du Disque, du Spectacle et de la Vidéo (ADISQ) pour le phonogramme. Ces négociations ont nécessité un arbitrage par un tiers, pour des raisons différentes.

- AQPM : À la suite de l'échec de la négociation de l'entente collective entre la GMMQ et l'AQPM pour la télévision, une demande visant à nommer un arbitre de différend a été soumise au ministre de la Culture le 25 janvier 2017. Suite à l'envoi de cette demande, la GMMQ et l'AQPM ont conjointement désigné Me Eric Lévesque pour entendre l'affaire. Les dates d'audition auront lieu aux 25, 26 et 27 septembre 2018, ainsi qu'aux 31 octobre, 1er, 27, 28, et 29 novembre 2018. Parallèlement, la GMMQ et l'AQPM poursuivent leurs discussions afin de diminuer les sujets à débattre devant l'arbitre.

- ADISQ : Bien que la GMMQ et l'ADISQ soient toujours en négociation pour conclure une entente collective sur les enregistrements sonores (entente qui régit la rémunération et les conditions de travail relatifs à l'enregistrement d'un support de type CD par exemple, échue en 1998 et toujours en vigueur), l'ADISQ a déposé deux griefs. L'un contre l'Union des Artistes (UDA) et l'autre contre la GMMQ. Pour l'ADISQ, le fait, pour les musiciens et les chanteurs, de céder les droits exclusifs conférés par la Loi sur le droit d'auteur à la société Artisti ou à une autre société de gestion contreviendrait aux ententes collectives UDA-ADISQ et GMMQ-ADISQ. La GMMQ est d'avis que les musiciens aient l'option de céder les droits qu'ils détiennent sur leurs prestations à la personne de leur choix, incluant une société de gestion, sans contrevenir aux ententes collectives. Cette question est devenue un enjeu important à la suite du dépôt, par la société Artisti, de deux projets de tarif visant les artistes-interprètes auprès de la Commission du droit d'auteur. L'arbitre Yves Saint-André a été nommé par les parties pour procéder à une enquête et une audition sur cette question. Plusieurs séances d'arbitrage ont été fixées en 2017 et en 2018 à cet égard.

Outre ces dossiers, la GMMQ poursuit la négociation d'ententes collectives avec un nombre important de producteurs. Vous trouverez dans les deux tableaux qui suivent la liste des ententes collectives qui ont été conclues du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017 ainsi qu'un troisième tableau indiquant quelles sont les négociations en cours au 31 décembre 2017.

Ententes collectives signées
Orchestres symphoniques et orchestres de musique de chambre

Producteur	Sujet	Date de signature	Période visée
Orchestre symphonique de Laval	Lettre d'entente sur la série Musique Maestro	2016-01-17	2017-2018
Orchestre symphonique de Laval	Lettre d'entente sur la série Musique Maestro	2017-04-18	2017-2018
Violons du Roy	Entente collective	2016-04-27	2015-2020
Orchestre symphonique de Longueuil	Entente collective	2016-05-25	2015-2017
Jeunesses Musicales	Entente collective	2016-06-27	2016-2019
Orchestre Métropolitain	Entente collective	2017-03-10	2015-2021
Orchestre de chambre Appassionata	Entente collective	2016-05-24	2016-2017
Orchestre symphonique de Sherbrooke	Lettre d'entente sur l'enregistrement d'un concert sur CD	2016-10-18	2017-02-19
Sinfonia de Lanaudière	Entente collective	2016-11-08	2016-2017
I Musici de Montréal	Entente collective	2017-06-27	2017-2020
Orchestre symphonique de Drummondville	Entente collective	2016-01-27	2015-2019
Nouvel Ensemble Moderne	Entente collective	2017-02-08	2016-2017
Orchestre Métropolitain	Lettre d'entente sur l'enregistrement d'un concert sur CD	2016-10-13	2016
Orchestre Métropolitain	Lettre d'entente sur l'enregistrement d'un concert sur CD	2017-03-23	2017
Orchestre Métropolitain et Opéra de Montréal	Lettre d'entente sur l'enregistrement audiovisuel	2017-10-29	2017

Ententes collectives signées
Autres domaines de production artistique

Producteur	Sujet	Date de signature	Période visée
Groupe MSBG	Entente collective	2016-03-29	2016-2017
ADISQ scène	Entente collective	2016-10-24	2016-2019
Productions Juste pour rire	Lettre d'entente : comédie musicale Grease	2016-03-18	2016-2017
Productions Juste pour rire	Lettre d'entente : comédie musicale Mary Poppins	2017-01-17	2016-2017
Productions Juste pour rire	Lettre d'entente : comédie musicale Footloose	2016-05-16	2017
CBC/Société Radio-Canada	Entente générale de production	Nov. 2017	2015-2018
XS La petite boîte à musique	Hommage à Robert Charlebois	2016-06-23	2016
XS La petite boîte à musique	Hommage à Plamondon	2017-05-15	2017
Le théâtre Magasin	La nuit de la patate	2016-01-14	2016-2017

Dossiers de négociation en cours au 31 décembre 2017

Producteur	Domaine de production
Orchestre symphonique de Montréal (OSM)	scène
Association Québécoise de la Production Médiatique (AQPM) (arbitrage d'une première entente collective, télévision)	télévision
Association Québécoise de l'Industrie du Disque, du Spectacle et de la Vidéo (ADISQ) (enregistrement sonore)	phonogramme
Orchestre symphonique de Trois-Rivières	scène
Orchestre symphonique de Longueuil	scène
Orchestre symphonique de Gatineau	scène
Orchestre Métropolitain (cachets pour la période 2015-2021)	scène

Résultats de la Vigie

Tout au long de l'année, les agents aux relations de travail de la Guilde effectuent un travail de vigie. Ce travail consiste à répertorier les spectacles, concerts et albums (physiques ou numériques) et à vérifier si les contrats afférents ont été déposés. Par la suite, les agents vérifient si les producteurs sont liés à la GMMQ par une entente collective. Si oui, les agents réclament les contrats et remises afférentes. Ce système permet, en procédant par avis de réclamation ou par griefs, de récupérer des milliers de dollars en contributions au régime de retraite, indemnités pour congé annuel et cotisations syndicales.

	COTISATIONS	PÉNATLITÉ	VACANCES	ADHÉSION	PERMIS	RÉGIE	PENSIONS	TOTAL
2016	44 582 $	13 795 $	36 983 $	800 $	2 705 $	1 313 $	95 670 $	**195 848 $**
2017	42 930 $	8 875 $	37 607 $	0 $	1 638 $	1 435 $	90 860 $	**183 345 $**
Total	**87 512 $**	**22 670 $**	**74 590 $**	**800 $**	**4 343 $**	**2 748 $**	**186 530 $**	**379 193 $**

Communications

L'Entracte

L'entracte 2016-2017 – parution novembre 2016. 25 000 exemplaires diffusés au Québec

L'entracte 2017- 2018 - parution novembre 2017. 25 000 exemplaires diffusés au Québec

La fin de l'année 2017 signe aussi la fin de l'édition papier du Cyber-entracte, qui sera maintenant numérique. Cette décision a été prise d'après le souhait de nos membres de le recevoir par courriel, plutôt que par courrier (voir sondage ci-après) et pour des raisons budgétaires (coûts élevés d'impression). Il sera tout de même possible pour nos membres n'utilisant pas internet de recevoir une copie papier chez eux s'ils le désirent.
La fréquence de parution change également : retrouvez désormais votre entracte 3 fois par année.

Cyberbulletin

Le Cyberbulletin de la Guilde, c'est votre source d'information mensuelle en tant que membre. Vous y retrouvez les actualités du monde de la musique, les opportunités d'emploi et de bourses, les avis d'audition et toute information sur la vie associative de la Guilde, avec les rendez-vous à ne pas rater.
En 2016, 9 cyberbulletins ont été envoyés à tous nos membres en règle et 7 en 2017.

Réseaux sociaux

NOUVEAU ! La Guilde est maintenant présente sur **Instagram** :
@guildedesmusiciensduquebec

Retrouvez-y toute l'activité de notre association en direct, grâce aux stories, ainsi que des informations sur des offres spécialement réservées aux membres. Aimer et partager nos publications, c'est déjà un engagement associatif en soi. Aidez-nous à promouvoir notre nouveau compte en vous abonnant. Et exprimez votre soutien à la Guilde pour chacune de nos initiatives que vous pensez nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail des musiciens professionnels. **A vos clicks !**

Bilan réseaux sociaux	2017	2016	2015
Facebook	1 427 j'aime	1 300 j'aime	1 100 j'aime
Twitter	452 abonnés	440 abonnés	380 abonnés

Depuis notre dernier rapport annuel, le nombre de personnes aimant la page Facebook de la GMMQ a augmenté de **30 %.** Sur Twitter, nous avons 72 abonnés en plus.
La Guilde souhaite développer ces 2 plateformes de réseaux sociaux. En 2018, des jeux concours feront leur apparition sur nos pages afin d'augmenter le nombre d'abonnés. Surveillez nos publications, de nombreux lots seront à gagner.
Likez, partagez, commentez ! Développons notre communauté en ligne pour tisser un réseau fort de musiciens professionnels, avec le mot-clé **#TeamGMMQ**

Nouveau Logo :

A la fin de l'année 2017, le logo de la GMMQ a fait peau neuve. Notre nouvelle identité visuelle se veut moderne et rassembleuse, afin de représenter tous nos musiciens.

GMMQ

Section locale 406 de l'AFM

La forme de l'onde sinusoïdale a été choisie car elle peut rassembler à elle seule toute la musique, et surtout tous les instruments. De plus, c'est une forme simple, malléable et élégante.
La symétrie de l'ensemble suggère la cohésion, l'unicité et le dynamisme, qualités essentielles pour une association comme la Guilde. L'onde est en accord parfait avec les deux «M» en dessous et peut elle-même être associée, par sa forme, à deux «M».

Pour ce qui est de la typographie, il s'agit d'un mélange de plusieurs polices de caractères, qui ont en plus été modifiées. Il y a donc très peu de chance de revoir ailleurs ces trois lettres avec la même forme en même temps. Dernier détail important, ce nouveau logo serait aisément reconnaissable et automatiquement associé à la Guilde.

La nouvelle identité visuelle pourra être utilisée lors de la refonte du site internet, qui sera effective au début de l'année 2018.

Sondage aux membres – octobre 2017

Le sondage avait pour but d'obtenir l'avis de nos membres sur les enjeux auxquels ils font face en tant qu'artiste. Nous voulions également confirmer avec eux les orientations que la Guilde devrait prendre au cours des trois prochaines années. Les réponses de nos membres guideront les thèmes principaux de notre prochaine édition des États Généraux. Seuls les membres en règle en date d'octobre 2017 ont reçu une invitation à participer au sondage. Celui-ci était anonyme et avait un total de 24 questions. Le sondage était disponible en français et en anglais. Au total, 562 membres ont répondu au sondage en français et 87 membres ont répondu à celui en anglais. Il s'agit d'un taux de réponse de 23% pour le sondage envoyé aux membres francophones et d'un taux de réponse de 20% pour le sondage envoyé aux membres anglophones.

Le sondage fût envoyé à nos membres le lundi 6 octobre. Deux rappels ont suivi; le premier, sept jours après l'envoi initial, et le deuxième, 14 jours après l'envoi initial.

Nous avons porté une attention plus particulière à certaines réponses qui se sont démarquées davantage. Tout d'abord, l'outil de communication le plus utilisé par nos membres est le cyberbulletin; il serait donc pertinent de revoir le format et le design de celui-ci, pour s'assurer qu'il demeure le plus intéressant possible pour nos membres.

Également, une très grande majorité des membres aimerait que la revue l'Entracte soit distribuée de façon électronique seulement (84%). Les membres ont tout de même exprimé leur désir de garder quelques copies imprimées pour accommoder les membres qui n'ont pas accès à Internet et pour les bibliothèques et organismes pertinents.

De plus, 86% des membres aimeraient avoir la possibilité de payer leur cotisation en ligne. L'option du paiement en ligne sera disponible à l'hiver 2018, avec l'arrivée du nouveau site web.

Pour ce qui est des assemblées générales, 74% des membres seraient plus enclins à participer à celles-ci s'ils avaient l'option de voter de façon électronique. La plupart des membres sont intéressés à être plus impliqués dans la vie syndicale de la Guilde mais manquent de temps pour assister aux diverses réunions.

La dernière section du sondage était consacrée à lagamme.mu. Selon les résultats, plus de la moitié des membres de la GMMQ n'est pas au courant que la coopérative existe. 54% d'entre eux sont intéressés à faire appel à un service de référencement de ce genre afin d'obtenir des contrats et 60% des répondants aimeraient recevoir plus d'information sur lagamme.mu.

Présence médiatique

Communiqués de presse
La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec a diffusé 1 communiqué de presse en 2016, et 3 en 2017, dont voici les titres ci-dessous :

Conférence Internationale des Orchestres à Montréal - Une première en Amérique du Nord !	Le 9 mai 2017
Mise en place d'un projet pilote pour aider les musiciens et compositeurs québécois	Le 30 mars 2017
Négociations entre les musiciens et les producteurs d'émission de télévision : la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec demande la nomination d'un arbitre	Le 25 janvier 2017
Accord entre la Guilde et l'American Federation of Musicians - « Une entente historique ! » - Luc Fortin, président	Le 16 mars 2016

Revue de presse
La présence médiatique de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec a été accrue à la fin de l'année 2017, car elle a été amenée à s'exprimer pendant le mouvement #metoo/#moiaussi, sur les affaires d'inconduites sexuelles dans le milieu culturel. À cette occasion, elle s'est d'ailleurs associée à d'autres associations professionnelles culturelles afin de parler d'une même voix.
La Guilde est également apparue plusieurs fois dans les médias à l'occasion de la Conférence Internationale des Orchestres, en mai 2017 et du lancement du Regroupement des Artisans de la Musique (RAM), initié par David Bussières, du groupe Alfa Rococo, en février 2017, dont la GMMQ fait partie.

<u>Affaire Charles Dutoit :</u>
La Guilde a été citée dans **12 articles de presse** concernant les allégations d'inconduites et d'agressions sexuelles du chef d'orchestre Charles Dutoit, au mois de décembre 2017. Dans plusieurs de ces articles, il avait été demandé à la GMMQ principalement si des signalements d'inconduite sexuelle de Charles Dutoit avaient été rapportés à l'époque des faits. (Le Journal de Montréal, La Presse, Le Devoir, 98.5 fm, Huffingtonpost, Radio Canada, TVA Nouvelles, L'Actualité).

Parutions 2016-2017

-**« La détresse des musiciens »,** Le Journal de Québec, 20 décembre 2017

-**« Grégory Charles réfute les allégations de Marie-Pier Simard Gagnon »,** le droit, 22 novembre 2017

-Texte collectif **« La presse écrite est en péril et le gouvernement Trudeau doit agir »,** Huffingtonpost Québec, 20 novembre 2017

-**« Harcèlement : vers un plan d'action pour la tolérance zéro sur les plateaux »**, lapresse.ca, 9 novembre 2017

-**« Dénoncer des inconduites sexuelles : le milieu culturel se donne un plan d'action »,** Radio Canada, 30 octobre 2017

-**«Plusieurs victimes d'agression sexuelle ont profité de la clinique CAVAC-Juripop »,** Huffingtonpost Québec, 28 octobre 2017

-**"Gentiane MG CD reviewed"** (François-Marcaurelle/ Guilde des musiciens et musiciennes du Québec prize), Ottawa citizen, 27 octobre 2017

-**« Juripop et le CAVAC accueillent des victimes d'agressions sexuelles »,** L'Actualité, 27 octobre 2017

-**« Les victimes d'agressions sexuelles pourront consulter gratuitement un avocat »,** lapresse.ca, 25 octobre 2017

-**« Scandales sexuels »** : électrochoc pour l'industrie du spectacle, lapresse.ca, 20 octobre 2017

-**« Netflix et Spotify : une grande coalition culturelle demande plus de fermeté »,** Le Journal de Montréal, 14 septembre 2017

-**« Ex-participante à La Voix, Tamara Weber-Fillion joue dans la rue pour gagner sa vie »,** Le Journal de Montréal, 7 août 2017

-**« 18e édition de l'OFF JAZZ de Montréal »,** L'Initiative, 18 juillet 2017

-**« Yannick Nézet-Séguin : l'homme prestissimo »** (Conférence Internationale des Orchestres), lapresse.ca, 1er mai 2017

-**« Il faut que l'artiste soir correctement rétribué - Florence K »,** Radio Canada, 21 février 2017

-**« Streaming : les musiciens se regroupent »,** Le Journal de Montréal, 15 février 2017

-**« Des artisans de la musique souhaitent réviser le modèle de partage des revenus »,** Radio Canada, 15 février 2017

-**« L'année musicale 2017 : 3 interrogations et une prière »,** Radio Canada, 29 décembre 2016

-**« Regroupement des artisans de la musique : une nouvelle voix commune »,** lapresse.ca, 21 décembre 2016

-**« Des dirigeantes ambitieuses et audacieuses »**, Les Affaires, 12 novembre 2016,

-**« Mylène Cyr : défendre la cause des musiciens »,** Les Affaires, 12 novembre 2016

-**« Yannick Nézet-Séguin, ambassadeur de la Conférence des Orchestres »,** lapresse.ca, 3 nov.2016

Le Conseil de direction de la GMMQ :

Luc Fortin
Président

Éric Lefebvre
Secrétaire-Trésorier

Geneviève Plante
Vice-présidente, Montréal

Jacques Bourget
Vice-président, Québec

Le Conseil d'administration de la GMMQ :

Muhammad Abdul Al-Khabyyr
administrateur

Jean Fernand Girard
administrateur

Nicolas Cousineau
administrateur

Roberto Murray
administrateur

Annie Vanasse
administratrice, Québec

Vincent Seguin
administrateur

Maxime Lalanne
administrateur

Claude Soucy
administratrice, Québec

Line Deneault
administratrice

Marc Fortier
Conseiller spécial

NB : tous les membres du conseil de direction et du conseil d'administration sont des musiciens professionnels membres de la GMMQ

L'équipe administrative de la GMMQ :

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL
Fannie Amiand
Adjointe au président et au secrétaire-trésorier

Floriane Barny
Directrice des communications

Mario Lacoursière CPA, CMA
Directeur, Finances et Service aux membres

Céline Galarneau
Assistante-comptable

Manon Robert
Agente de service aux membres
Permis et Visa P2

Louis Leclerc
Directeur des relations de travail

Samuel Chabot-Giroux
Agent aux relations de travail

Sandra Ratel, CRIA
Agente aux relations de travail

Mylène Lafrenière Abel
Agente aux relations de travail

Sébastien Aumont
Commis intermédiaire | Soutien aux opérations

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC
Johanne Truchon
Agente aux relations de travail

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL
505, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 900
Montréal Québec H2Z 1Y7

Bureau : 514 842-2866
1 800 363-6688
Télécopieur : 514 842-0917

BUREAU DE QUÉBEC
520, rue De Saint-Vallier Est
Québec Québec G1K 9G4
Dans les locaux de l'UDA à Québec

Bureau : 418 523-0767
1 888 237-1722
Télécopieur : 418 523-8700